

MAUSSANE



LES ALPILLES

Piscine municipale

**Jetez vous
à l'eau !**

Ouverture 2020

- > Ouverture saisonnière du 1^{er} juillet au 6 septembre
- > Fermeture tous les lundis
- > Ouverture au public de 10h30 à 14h00
et de 15h30 à 19h00
- > Ouverture au public de la pataugeoire
uniquement de 15h30 à 19h00

Un protocole sanitaire stricte lié au Covid-19 a été mis en place

**Renseignements modalités d'accès & tarifs 2020
sur maussanelesalpilles.fr
& accueil mairie 04 90 54 30 06**

MAUSSANE



LES ALPILLES

Piscine municipale

Protocole sanitaire et conditions d'accès 2020

CRENEAU 10h30/14h

- > FMI (fréquentation maximale instantanée) fixée à 150 personnes
- > Principe de la « marche en avant dans les circulations » avec suppression de la mixité pour les vestiaires, douches et cabinets d'aisance
- > Marquage au sol des distanciations dans tous les espaces où c'est compatible avec leur utilisation
- > Présence de gel hydroalcoolique ou lavabo et savon à l'entrée de chaque nouveau lieu dans le parcours de l'utilisateur
- > Présence d'un agent de caisse
- > Présence d'un agent de sécurité afin de veiller au respect des règles d'hygiène et de distanciation sur les pelouses
- > Organisation de la surveillance, de la sécurité de la baignade et du respect des règles de distanciation physique dans l'eau par 2 BEESAN chargés de la sécurité de la baignade
- > Mise en place de 2 lignes d'eau dans le grand bassin réservées aux nageurs. Présence d'un seul nageur par ligne
- > Accès possible des groupes limité à un par jour compte-tenu de la fermeture des vestiaires collectifs et nécessité d'un accueil différencié des publics

MAUSSANE



LES ALPILLES

Piscine municipale

Protocole sanitaire et conditions d'accès 2020

CRENEAU 15H30/19H

- > FMI (fréquentation maximale instantanée) fixée à 300 personnes
- > Principe de la « marche en avant dans les circulations » avec mixité des vestiaires et sens de circulation unique vers portail extérieur. L'accès aux cabinets d'aisance ou aux douches depuis la baignade ou les pelouses se fera par ce même circuit.
- > Marquage au sol des distanciations dans tous les espaces où c'est compatible avec leur utilisation
- > Présence d'un agent de caisse
- > Présence de 3 agents de sécurité afin de veiller au respect des règles d'hygiène et de distanciation sur les pelouses et local d'accueil et assurer la sécurisation de la sortie par le portail extérieur
- > Présence de gel hydroalcoolique ou lavabo et savon à l'entrée de chaque nouveau lieu dans le parcours de l'utilisateur
- > Organisation de la surveillance, de la sécurité de la baignade et du respect des règles de distanciation physique dans l'eau par 3 BEESAN chargés de la sécurité de la baignade
- > Fermeture des casiers ; les effets personnels seront amenés sur les pelouses
- > Interdiction d'utilisation de matériels collectifs (planches, ceintures, frites etc...)

MAUSSANE



LES ALPILLES

Piscine municipale

TARIFS piscine 2020

MAUSSANAIS

Ticket de régie
sans mention particulière

EXTERIEURS

Ticket de régie portant la
mention « extérieur »

A L'UNITE

Enfant jusqu'à 5 ans révolus	1,50 €	2 €
Enfant de 6 à 12 ans révolus	3,00 €	4,50 €
Adulte (à partir de 13 ans)	4,00 €	6,00 €

CARNETS OU CARTES (10 entrées)

Enfants jusqu'à 5 ans révolus	15,00 €	16,50 €
Enfants de 6 à 12 ans révolus	19,50 €	29,50€
Adulte (à partir de 13 ans)	27,50 €	43,50 €

.....

TARIFS et Modalités établissement CARTE piscine MAUSSANAIS sur
maussanelesalpilles.fr et à l'accueil en Mairie 04 90 54 30 06